

**MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION**

EXAMEN DU BEPECASER

Session du 16 novembre 2011

ÉTUDE DE DOSSIER

Coefficient : 1 – Durée : 3 heures

Sujet : « Les réseaux sociaux »

Faites une synthèse des documents contenus dans le dossier, puis dans une conclusion, exprimez votre opinion sur la question traitée dans le sujet ou sur un aspect qui vous a particulièrement marqué.

Tournez la page S.V.P.

SOMMAIRE

- Les réseaux sociauxP 2
- Réseaux sociauxP 3
- Échange soutien scolaire contre plafond à peindreP 4
- Les seniors tissent leur toile sur les réseaux sociauxP 5
- Facebook et la solitude : qu'est-ce qui les connecte?P 6
- Nos amis sont ses amisP 7
- Marqués à vieP 8
- Facebook tisse sa toileP 10
- Protection des mineurs : les réseaux sociaux sont pointés du doigtP 12

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Qu'appelle-t-on « réseaux sociaux » ?

Le concept de réseau social définit des communautés d'utilisateurs qui se sont regroupées en fonction de centres d'intérêts communs (loisirs, passions, musique, voyages, vie professionnelle...) à travers un site Internet sur lequel ils se sont inscrits. Ils y créent un profil (page personnelle sur laquelle l'utilisateur se décrit) et entrent en relation avec d'autres utilisateurs inscrits sur le même site pour échanger entre eux des messages publics ou privés, des liens hypertexte, des vidéos, des photos ou utiliser des applications collaboratives.

On peut distinguer plusieurs types de réseaux sociaux :

- ceux de nature professionnelle comme LinkedIn ou Viadeo ;
- ceux qui sont devenus grand-public comme My-Space (construit au départ pour favoriser la mise en relation d'artistes ou Facebook conçu à l'origine par et pour des universitaires).

Ce qui plaît aux adolescents

L'engouement des réseaux sociaux est un phénomène général suivi par les adolescents qui s'y inscrivent dès 11-12 ans alors qu'ils sont censés n'y être autorisés qu'à partir de 13 ans.

Cet engouement provient de plusieurs raisons (outre son adaptation en français) :

- ils seraient plus interactifs que les blogs en permettant de partager plus facilement et rapidement des commentaires et des photos ;
- ils seraient plus sécurisés car accessibles aux seuls amis (et aux amis des amis des amis...) ;
- ils seraient à l'abri du regard des parents ;
- ils permettent de créer des groupes sur tout et n'importe quoi, y compris sur des professeurs.

Le réseau social est un outil perçu comme nécessaire par les adolescents puisqu'il leur permet de trouver une place au sein de leur communauté et de voir quelles sont leurs compatibilités entre eux. Cet outil est celui qu'ils se sont appropriés aujourd'hui... jusqu'à ce qu'un autre plus interactif fasse son apparition...

Selon Yann Leroux, psychologue, « les réseaux sociaux permettent aux adolescents de se lier et de se délier avec tout autant de facilité. C'est un remède à la solitude car il y a toujours quelqu'un pour vous répondre ».

Dossier pratique n°3 – Action Innocence France – juin 2009

RÉSEAUX SOCIAUX

D'abord, il y eut les BBS, les Bulletin Board Systems. Ces « babillards » (en québécois) permettaient, au tout début des années 1990, de communiquer et d'échanger des fichiers à bas, très bas débit. Puis triomphèrent les moteurs de recherches... Aujourd'hui, les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) nous accompagnent partout. Les révolutions technologiques se succèdent à un rythme de plus en plus rapide. A tâtons, nous cherchons à évaluer leurs avantages et leurs risques. Sur Facebook, déjà sujet d'un film, nous avons tous des histoires à raconter, certaines joyeuses, d'autres éprouvantes ; la plupart tournent autour de l'aspect « addictif » et vite indiscret de cet outil de communication. N'empêche : les réseaux sociaux font partie de l'histoire. Les événements de Moldavie, en avril 2009, ont été désignés comme « révolution Twitter » et les réseaux sociaux ont amplifié les manifestations en Iran. La plupart des causes qui mobilisent les associations sont actives sur ces sites.

La lettre de la rédaction – Le Monde – 9 octobre 2010

ÉCHANGE SOUTIEN SCOLAIRE CONTRE PLAFOND À PEINDRE

A l'image du troc, les sites d'entraide en ligne comme Reworld ou Consoglobe séduisent les Français

Benjamin est du style engagé. Animateur d'un comité Attac à Antony (Hauts-de-Seine), cet auto-entrepreneur de 26 ans n'a pas vraiment besoin d'Internet pour trouver sa place dans le milieu associatif. Et pourtant, il s'est inscrit sur Reworld, le nouveau réseau social solidaire. « Cela permet de sortir du strict milieu associatif et de toucher des gens différents », commente-t-il. Ainsi, Benjamin vient, en quelques jours, de trouver un graphiste qui lui a donné bénévolement un coup de main pour créer un logo. Lui-même propose gracieusement en ligne des cours de piano et il vient de trouver un intéressé.

Kevin Lepetit, étudiant de 22 ans, est, lui, sur un autre projet. Président de l'association CoMu de l'École supérieure de commerce de Paris (ESCP), il vient de monter Shakespeare in Bluff, une comédie musicale au profit de Tribu cancer. La CoMu s'est inscrite sur Reworld pour recruter mi-avril « des bénévoles pour vendre des boissons et gérer l'entrée des spectateurs », explique M. Lepetit.

Alexandre Ichai, fondateur de Reworld, n'en revient pas. En trois mois, son site a déjà attiré 140 000 particuliers et 28 000 associations. Le bouche-à-oreille aidant, 200 personnes s'inscrivent chaque jour. Un succès tel que cet entrepreneur va organiser la « journée de l'entraide » le 23 juin. « Les personnes affichent leur réputation amicale sur Facebook, leur réputation professionnelle sur LinkedIn, explique-t-il. Nous leur proposons de réaliser des bonnes actions et de le faire savoir sur Reworld. Le site permet en quelque sorte d'afficher sa réputation éthique ».

De fait, trois types d'acteurs s'y retrouvent. Des particuliers qui veulent aider ou être aidés, des associations à la recherche de bénévoles, d'argent ou de produits, et des entreprises en mal de notoriété positive qui veulent participer à des projets solidaires.

Est-ce dans l'air du temps ? Dans une société taxée d'individualisme, touchée de plein fouet par la crise, Reworld n'est pas un cas isolé. Consoglobe, le site de consommation alternative sur lequel on peut déjà louer, donner, troquer, vient de lancer, mi-février, une plateforme d'entraide. Cette nouvelle offre est symbolique d'une consommation sans intermédiaires. Les gens font d'abord confiance aux personnes près de chez eux. Notre site d'entraide, c'est l'esprit des SEL (systèmes d'échanges locaux), tombés en désuétude, mais qui revivent à travers Internet ».

Une initiative 100 % féminine a même vu le jour en octobre 2010, Twin Time, créée par la Belge Florence Braun. « J'ai grandi en Afrique où la solidarité est ancrée dans les mœurs, explique-t-elle. Ici, il n'est facile ni de se parler ni de faire des connaissances ». D'où son site, où l'on s'inscrit pour 5 euros. Ensuite, chacun poste des demandes de services ou des offres, et Florence Braun met les personnes en contact. Sabine, parisienne de 30 ans, est déjà convertie. « Je ne me serais pas inscrite sur un site s'il avait été mixte, explique-t-elle. Échanger des services entre femmes, c'est un gage de confiance supplémentaire, surtout si on doit faire rentrer quelqu'un chez soi ». Cette professeure de français propose du soutien scolaire et rêve d'une voisine l'aidant à repeindre le plafond. « C'est une façon de faire des économies et de lier des connaissances près de chez soi », ajoute-t-elle.

Pourquoi donc ressentons-nous le besoin d'utiliser de tels sites ? « Ces réseaux comblent le besoin de pouvoir se reposer sur autrui, analyse Sébastien Dupont, psychologue et auteur de "Seul parmi les autres" (éd. Eres, 2010). C'est un des besoins psychologiques les moins facilement pourvus dans notre société individualiste où il est très valorisé d'être en contact avec le monde entier, mais mal vu d'être indépendant ». Or, selon ce spécialiste de la solitude, « chacun a besoin, dans une petite partie de sa vie, de dépendre des autres et de ne pas être totalement seul ».

C'est ce qui se passait notamment dans les sociétés ancestrales où l'on dépendait les uns des autres. « Les personnes souffraient alors de beaucoup de maux, notamment de frustrations, mais elles ne se suicidaient pas », remarque-t-il. D'où cette envie, selon lui, d'aider et d'être aidé, même si le lien se fait par écrans interposés.

Mais selon cet expert, ces sites peuvent également apporter des frustrations. « Les personnes vont aller y chercher de la vraie solidarité, mais risquent d'être déçues. Ce qui fonctionne le plus dans l'humanitaire, c'est le parrainage à distance. Les gens veulent être solidaires, mais ne veulent pas les contraintes qui vont avec. Les individus n'ont pas du tout envie de revivre dans le village, où les amis peuvent venir à n'importe quelle heure. Ils tiennent à leur espace privé ». Le bon test sera donc, selon cet observateur averti, « de voir quelle est la réaction d'un internaute si un de ses interlocuteurs rencontrés sur ces réseaux se pointe chez lui la nuit en cas de besoin ».

Laure BELOT – Direct matin – 27 mai 2011

LES SENIORS TISSENT LEUR TOILE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

C'est un succès auquel Mark Zuckerberg, le jeune fondateur de Facebook (il avait 20 ans lors de la création du site web en 2004), ne s'attendait sûrement pas : les réseaux sociaux séduisent de plus en plus les personnes d'âge mûr. Aux Etats-Unis, près d'un senior sur deux (47 % des 50-64 ans) est membre de Facebook, LinkedIn ou de MySpace. Cette proportion a presque doublé entre mai 2009 et mai 2010, selon une étude publiée en septembre du Pew Research Center, un organisme basé à Washington qui décrypte les tendances de la société.

Les plus de 65 ans sont également en passe d'être conquis : 26 % d'entre eux sont membres de ces réseaux, contre 13 % en 2009. Véritable agora, les sites de socialisation permettent de savoir ce que font ses amis, d'échanger en direct, de partager photos ou vidéos, de créer un réseau professionnel... Les jeunes y sont largement majoritaires (86 % des 18-29 ans américains en sont membres).

Un internaute américain de 50 à 64 ans sur cinq dit même se rendre sur un de ces sites chaque jour. « Les utilisateurs plus âgés continuent de privilégier l'e-mail pour rester en contact avec leurs amis, leur famille et leurs collègues, mais beaucoup d'entre eux ont désormais recours aux sites de socialisation pour gérer leurs échanges au quotidien », souligne Mary Madden, du Pew Research Center. Les seniors fréquentent ces sites pour retrouver d'anciens amis et tisser des réseaux susceptibles de les aider lorsqu'ils partent à la retraite ou souhaitent changer d'emploi.

Un même essor est-il attendu en France ? « Je ne vois aucun obstacle à cela » estime le sociologue Emmanuel Lazega, auteur de "Réseaux sociaux et structures relationnelles" (PUF « Que sais-je ? »),

2007). Selon les derniers chiffres de l'Observatoire des réseaux sociaux de l'Ifop (janvier), 18 % des retraités français sont membres de Facebook et 41 % membres de Copains d'avant.

« Plus on avance en âge, moins on se fait d'amis. Ces réseaux répondent à l'isolement, ils sont un moyen de se rassurer, poursuit Emmanuel Lazega. Les seniors sont également ceux qui fédèrent les membres d'une famille. Si toutes les générations sont sur Facebook, les plus âgés peuvent plus facilement y jouer leur rôle d'intégrateur social ».

Laure BELOT – Direct matin – 12 octobre 2010

FACEBOOK ET LA SOLITUDE : QU'EST-CE QUI LES CONNECTE ?

Il est curieux d'observer l'usage de Facebook pour renforcer la propension à l'isolement, au moyen d'outils qui permettent paradoxalement de se mettre immédiatement en contact avec une foule d'inconnus. Plus on y collectionne d'amis, opération facile et sans compromis, plus on y passe de temps, et moins on est présent pour les autres aspects de la vie. Il existe des études sociologiques qui prouvent que la solitude est contagieuse. Difficile en effet d'espérer d'un reclus virtuel qu'il nous fasse rencontrer du monde.

Facebook répond aux demandes des sans-familles

D'après la revue Quo, diverses enquêtes montrent que vivre sans personne conduit à deux extrêmes opposés : remplir le temps grâce à une activité frénétique pour échapper au sentiment de vide, ou se laisser aller à une oisiveté malade. Cultiver des amitiés virtuelles via Facebook et participer aux distractions qu'offre cette plateforme est paradoxalement propre à satisfaire ces deux attitudes contradictoires.

Il envahit aussi des familles qui ne lui ont rien demandé

L'internaute reste seul face à son ordinateur, ne produit aucun travail tangible, et se trouve en contact avec des milliers de personnes exactement dans la même situation, isolées du monde face à leur écran. Du besoin de se préserver un espace personnel et exclusif, ou un temps juste pour soi, jusqu'à l'addiction totale, il est souvent difficile de se situer comme utilisateur. Pour celui qui vit en famille, la solitude retombe alors sur ses proches.

La vraie vie virtuelle des "hikikomori"

Ce terme, qui vient d'être admis par la troisième édition du Dictionnaire Anglais d'Oxford comme un nom commun, désigne aujourd'hui plus d'un million de jeunes japonais qui se cloîtent pendant des années dans leur chambre, Facebook et les autres modes de vie via Internet constituant leur seule source de communication. C'est ainsi qu'ils répondent à la pression sociale de leur pays et à l'absence de perspectives viables qui les laissent sans recours. Le Japon n'ayant pas l'exclusivité du phénomène, qui s'avère préoccupant dans d'autres pays, le nom "hikikomori" peut s'utiliser au sujet de toute victime de cette phobie sociale qui se mélange à une addiction extrême pour l'univers du virtuel.

Facebook participe-t-il à changer notre époque ?

Un monde sans pression avec des perspectives heureuses, légères et merveilleuses, c'est ce qui se cultive en majorité sur Facebook, parallèlement à l'activité la plus importante de toutes sur les réseaux d'Internet : courtiser.

Les associations humanitaires, écologiques, les artistes, les personnages politiques, tous y figurent et y sont accessibles. Et le commun des mortels peut publier un commentaire sur la page de ces illustres, que ce soit celle du président des États-Unis ou du Dalaï-lama.

Y a-t-il un précédent à ce phénomène dans l'histoire ?

S'il est discutable que Facebook puisse soulager notre époque du fléau de la solitude et de l'exclusion sociale, il est incontestable qu'il ouvre tous les jours vers de nouvelles pages de l'histoire humaine qui gagnent à être découvertes. Des personnes, qu'unissent les mêmes passions et convictions, peuvent s'y rencontrer. Et rien ne les empêche de passer du virtuel au réel, dans les domaines associatifs comme dans les domaines professionnels.

Site : suite101 - Catherine Tarin, anthropologue médicale, psychologue et psychothérapeute

NOS AMIS SONT SES AMIS

En cette fin de matinée, Yves Lavallée, employé de bureau parisien, décide de s'accorder une petite récréation et se connecte sur sa page Facebook. Il va peut-être y trouver des messages de sa bande de copains, ou un quiz amusant à faire en cinq minutes... Cette fois, il découvre un nouveau message : « Exclu ! Les photos de personnalités nues à la plage ! ». Il a été envoyé par une jeune femme qu'il ne connaît pas, et qu'il a acceptée comme « amie Facebook » parce qu'elle est jolie. C'est peut-être un attrape-nigaud ou une opération de marketing viral, mais l'adresse du site photos semble rassurante. On reste dans l'univers de Facebook, qui a la réputation d'être surveillé et civilisé. Yves clique sur le lien, machinalement.

En fait, les personnalités ne sont pas nues sur les photos, seulement en maillot de bain. Encore un canular sans intérêt, Yves hausse les épaules et passe à autre chose. Quelques secondes plus tard, il a oublié l'incident. C'est voulu, car en réalité il vient de lui arriver quelque chose dont il doit tout ignorer. En même temps que les photos, il a téléchargé, à son insu, un logiciel pirate qui a recopié toutes les données personnelles de son compte Facebook, toutes ses photos publiques et privées, tous ses messages reçus et envoyés – y compris ses coordonnées, officiellement protégées par le système de confidentialité proposé par le site. Puis, en une fraction de seconde, tout a été envoyé sur un serveur appartenant à l'expéditeur des photos, qui n'est pas une jolie jeune femme, mais un hacker* expérimenté.

Yves ignore aussi que le logiciel malveillant, contenant un virus très sophistiqué, s'est emparé de sa liste d'amis et leur a automatiquement envoyé le message en se faisant passer pour lui. Or, statistiquement, on peut prévoir que la moitié des amis d'Yves vont cliquer sur le lien et se faire contaminer à leur tour. Parmi eux, Damien Lamontagne, qui a créé un compte Facebook sécurisé, accessible seulement à ses amis, choisis un par un, et qui se croit protégé. Damien va cliquer sur le lien sans réfléchir, car l'application est recommandée par son ami Yves, en qui il a confiance. Ainsi, le pirate, qui n'a aucun contact avec Damien et ne sait même pas qu'il existe, va recevoir automatiquement toutes ses données, publiques et privées.

**hacker (mot anglais) : pirate de logiciel ou d'Internet*

Dès lors, la progression du virus est exponentielle : au rythme où les internautes cliquent sur les quiz et les photos qui leur sont proposées, il peut siphonner des centaines de milliers de comptes dès le premier jour – et ainsi de suite. Le pirate va pouvoir constituer sa propre base de données sur le contenu du réseau social.

Par le jeu des amis communs, si Damien néglige le message à sa première apparition, il va le recevoir plusieurs fois, provenant d'amis différents : il finira par cliquer, de guerre lasse. En plus des données individuelles, le pirate va répertorier les réseaux de contacts qui se créent sur Facebook. Or, c'est bien connu, dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es.

Par ailleurs, le pirate peut paramétrer son virus pour qu'il se propage au-delà des réseaux d'amis existants : une fois infecté, le compte va accepter automatiquement toutes les demandes d'amis, sans aucun filtrage. Il peut aussi activer un système de mise à jour automatique : les comptes d'Yves et de Damien seront pillés à date fixe, tous les mois ou toutes les cinq minutes.

En réalité, Yves Lavallée et Damien Lamontagne n'existent pas. Ces deux comptes ont été créés pour tester l'efficacité du virus, car si l'expérience avait été réalisée sur un compte réel avec de vrais amis, il aurait infecté d'innombrables comptes avant que les systèmes d'alerte de Facebook ne le repèrent.

Quand on raconte cette histoire à d'autres professionnels de la sécurité, ils la trouvent très plausible. Selon eux, Facebook est régulièrement victimes d'attaques de pirates visant à voler des informations personnelles pour constituer des bases de données illicites et les revendre à des entreprises de marketing en ligne, à des spammers, à d'autres pirates, ou, dans certains pays peu respectueux des droits de l'homme, à des administrations. Cette pratique a déjà un nom : le clickjacking (« détournement par clic »).

Yves EUDES – Le Monde – 4 février 2011

MARQUÉS À VIE

**Frasques de jeunesse, histoires sentimentales ou fautes professionnelles :
tout circule sur Internet, et rien ne se jette. Dès lors, comment
faire quand son image est ternie ?**

Aujourd'hui, on a (presque) tous une existence numérique. Et une « e-réputation » à défendre. Tapez votre nom sur Google, pipi.com ou 123people : vous risquez de retrouver un vieux CV avec « tous les stages détaillés »!, une phrase écrite à une copine sur Facebook à 2 h 44 du matin ou encore une très ancienne pétition. Des traces dont vous n'avez pas conscience, que vous n'avez pas choisi de laisser, mais que l'obscur algorithme de Google pioche dans la Toile et jette sans votre accord sur la place publique numérique. Des traces que vos proches et moins proches liront forcément un jour ou l'autre.

On applaudit la société numérique, extraordinaire aiguillon démocratique. On en mesure aussi l'immaturation. Et la violence pour des anonymes peu préparés au choc. Les éclopés du Net sont légion : un jeune politique plombé depuis deux ans par un blog qui évoque une escroquerie

commise à l'adolescence. Une grand-mère dont les vidéos hot de jeunesse, tournées sous pseudo, réapparaissent et circulent... sous son vrai nom. Un syndicaliste qui ne retrouve pas de boulot parce que son intervention, lors d'une grève locale, a été mise en ligne. Ou encore, Franck, jeune créateur d'une entreprise de mille cinq cents salariés : en 2004, il est accusé d'abus de bien social. Un journal local relate l'affaire. L'amende est payée, l'article papier disparaît mais pas sa version numérique, qui « apparaissait dès qu'on tapait mon nom ou celui de ma société. Ça a bloqué les prêts des banques et failli couler le groupe. J'ai dû aller chercher des banques étrangères ! J'avais peur de donner ma carte de visite à mes clients. D'accord, j'ai fait une faute. Mais avec Internet, tout se paie de façon démesurée ».

Les ados, accros aux réseaux sociaux, sont particulièrement touchés : « Les fâcheries, qui se réglent autrefois dans la cour devant trois témoins, se concluent sur Facebook à la vue de tous », témoigne Hélène Walker, directrice des études d'un collège parisien. « Les campagnes de dénigrement sont très violentes ». Aux États-Unis, des études affirment que 40 % des adolescents se disent harcelés sur Internet. Tout récemment encore, le suicide d'un jeune étudiant gay, après la mise en ligne de ses ébats par ses colocataires, a ému l'opinion américaine.

L'enjeu, pour ces ados comme pour tous, est de pouvoir, le jour souhaité, tout effacer. Impossible aujourd'hui : les moteurs de recherche et les réseaux sociaux sont aussi omniprésents sur le Net qu'injoignables dans la vraie vie. Les hébergeurs de sites, souvent domiciliés à l'étranger, ne désactivent un lien que sur injonction de la justice ou si le directeur de publication (du blog, du site de presse...) est d'accord. Et les procédures judiciaires, dans ce monde aux règles floues, sont aléatoires.

Se dirige-t-on vers une société sans jardins secrets, sans droit à l'erreur, à l'oubli ? Une société qui, de l'enfance à la vieillesse, garderait en mémoire la vie intime de ses citoyens accessibles à tous ? Qui permettrait à chacun de dire et de montrer n'importe quoi sur l'autre ? Depuis l'explosion des réseaux sociaux, la question se pose avec acuité.

La contestation monte. De nouveaux réseaux, comme Diaspora, futur (petit) concurrent de Facebook, font de la protection des données personnelles de leurs clients un argument commercial. Alex Türk, président de la Cnil, (Commission nationale informatique et libertés), réclame avec ses collègues européens « un droit à l'oubli numérique », la secrétaire d'État au numérique Nathalie Kosciusko-Morizet (NKM), en pointe sur ces questions, se bat pour une charte.

Bientôt une charte ?

Nathalie Kosciusko-Morizet, très active secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique, rendra publique, le 13 octobre prochain, une charte sur la protection des données personnelles numériques. Signée avec des réseaux sociaux (Skyblog, Trombi, Viadeo, Copains d'avant, Facebook...) et des moteurs de recherche (dont, normalement, Google), elle concerne entre autre, les traces volontaires, celles que vous laissez ou que d'autres laissent sur vous. NKM nous en a livré les grandes lignes : « Renforcer la pédagogie vis-à-vis des internautes » (les sites devraient enfin nous expliquer clairement comment limiter l'accès à nos données personnelles), « mieux gérer la désindexation des documents » pour permettre le droit à l'oubli, « améliorer les relations avec les sites » (savoir comment les joindre, connaître l'ensemble de ses données personnelles détenues par un site...) et « réglementer le transfert des données sur des sites tiers ».

Emmanuelle ANIZON – Télérama – 6 octobre 2010

FACEBOOK TISSE SA TOILE

Mark Zuckerberg, 26 ans, veut faire de Facebook le lien ultime entre les habitants de la planète. Le réseau social que ce surdoué de l'informatique a créé en 2004 rassemble déjà les données personnelles d'un demi-milliard d'individus partout dans le monde. Le plus souvent à visage découvert, les membres y exposent leur vie : désirs, obsessions, goûts, activités du moment, en général photographies à l'appui. Mais surtout, ils détaillent le type de relations sociales qu'ils entretiennent. Leur vie privée devient transparente. A travers ce réseau planétaire, est-ce le rêve d'un monde interconnecté de 500 millions « d'amis » qui se dessine ? Ou assiste-t-on au contraire à la naissance d'une hypersurveillance plus inquiétante encore que celle imaginé par George Orwell dans 1984 ? Car, grâce à Facebook, c'est chaque membre qui est désormais en mesure d'épier les faits et gestes de tous les autres.

Faites-le test. Prenez une carte de visite vieille de dix ans, le nom d'un ami d'enfance, d'un ou d'une ex. Entrez-le sur le site www.facebook.com. A tous les coups ou presque, vous retrouverez la personne perdue de vue. Homonymies, mariages, déménagements, ne posent pas de problèmes insurmontables. Par recoupements, on parvient toujours à tracer la personne perdue de vue. Car, sur Facebook, on voit qui connaît qui, qui aime quoi, on retrouve toujours un fil... Rien n'échappe au réseau social. Il traque tout sur tout le monde, en temps réel, sans jamais rien oublier, ni effacer. Il répertorie aujourd'hui 500 millions d'individus dans 207 pays. En enregistrant ses liens avec ses « amis » sur Facebook, chaque utilisateur a dessiné ce que les spécialistes appellent le « social graph », la cartographie de ses relations, qui est en passe de devenir la carte d'identité ultime, bien plus efficace qu'un passeport biométrique.

L'une des performances de Facebook, et non des moindres, est de parvenir à s'insinuer en permanence dans le quotidien de ses utilisateurs. Une vingtaine d'adeptes interrogés ces derniers mois en France et aux États-Unis admettent avoir leur page Facebook ouverte sans discontinuer sur leur ordinateur et vérifier plusieurs fois par heure leur fil d'actualité. Une addiction chronophage : en moyenne 23 heures par mois sont passées sur Facebook. Mais des temps d'utilisation de 40 à 60 heures mensuelles n'ont rien d'inhabituel. Cette imprégnation a récemment été accélérée par le téléphone mobile, utilisé par 150 millions de membres. En effet, dans une cinquantaine de pays émergents, Facebook a passé des accords avec les opérateurs de téléphonie qui offrent gratuitement l'accès à son service. Tout le monde y trouve son compte : les ventes de mobiles progressent et Facebook gagne de nouveaux adeptes.

Autant dire que le verbiage global est en pleine expansion. Le volume de mots stockés sur Facebook représente déjà dix fois celui de tous les blogs de la planète. Mais à lire cette avalanche de niaiseries, on est partagé entre la consternation et l'étonnement : comment peut-on passer autant de temps à commenter une photo prise de toute évidence par un parkinsonien, la mise à jour d'un « statut » détaillant le menu d'un petit-déjeuner, ou le récit assez imagé d'une circoncision ?

Facebook rendrait-il stupide ? J'ai posé la question à Nicholas Carr, 51 ans, un des plus fins observateurs des comportements induits par l'usage du Net. « Les réseaux sociaux provoquent la dispersion, juge-t-il. Ils sont conçus précisément pour nous interrompre en nous abreuvant d'un flux constant de messages que, dans un certain sens, nous trouvons intéressants. Par conséquent, ils créent un besoin compulsif de vérifier constamment ce qui s'y passe, même si c'est sans intérêt, dans un détournement constant de notre attention visuelle et mentale... ».

Tariq Krim est un entrepreneur français, créateur notamment du site Netvibes, c'est un perpétuel connecté, hyperactif sur Facebook et Twitter, jonglant avec ses deux smartphones. Pourtant, lui aussi dénonce le maelström engendré par les réseaux sociaux : « Ils ont ajouté des couches successives d'interactions qui se sont finalement révélées n'être rien d'autre que du stress ».

LE CÔTÉ OBSCUR DU RÉSEAU

Beaucoup perçoivent également les réseaux sociaux comme une menace sournoise pour la vie privée. « Facebook est avant tout la plus grande base de données jamais créée sur ce que les gens aiment, font, qui ils connaissent et même où ils se trouvent », explique Spencer Reiss, organisateur de Monaco Media Forum, consacré aux nouvelles technologies de la communication. Chaque utilisateur laisse en moyenne quatre-vingts « objets » numériques par mois sur le site : commentaires, liens vers d'autres sites, photos, vidéos. A priori rien de bien méchant. Sauf que cette base de données de 30 milliards d'éléments est associée à des noms de personnes dans leur grande majorité identifiables.

CRAINTE DE L'HYPERSURVEILLANCE

En passant au crible vos relations, votre adresse, vos déplacements, mais aussi les livres, articles et autres clips vidéo recommandés à vos amis (et ceux qu'ils vous recommandent), on pourrait en déduire par exemple vos opinions politiques, vos positions sur la religion, voire votre orientation sexuelle – et ce même si elle est dissimulée, comme l'a montré un test réalisé sur Facebook par le MIT*. L'empreinte que vous laissez sur le réseau est la signature ultime attestant de votre personnalité. « Facebook entend prendre en charge les identités (des individus), une prérogative qui était réservée jusqu'ici aux États », analyse David Kirkpatrick, auteur de *The Facebook Effect*.

Dans le même temps, les utilisateurs de Facebook ont de plus en plus de mal à protéger leur intimité car les paramètres de confidentialité des « profils » sont toujours plus complexes à gérer.

Et leur vigilance est émoussée par une interface à l'apparence inoffensive, simple et ludique. « On oublie progressivement qu'on s'adresse à un groupe de plus en plus large », explique Pierre Bellanger, fondateur de la radio FM Skyrock qui, en regroupant 33 millions de blogs, est le plus grand réseau social européen après Facebook. « Insidieusement, on ne parle plus à son groupe, mais à la multitude – tout en donnant de plus en plus d'informations sur soi-même ».

La gestion de la vie privée reste donc le grand défi de Facebook.

Frédéric FILLOUX – Le Monde magazine

* MIT : Licence de logiciel libre, elle donne à toute personne recevant le logiciel le droit illimité de l'utiliser

PROTECTION DES MINEURS : LES RÉSEAUX SOCIAUX SONT POINTÉS DU DOIGT

La Commission européenne surveille les réseaux sociaux. Sa dernière enquête menée sur 14 sites sociaux montre que la plupart d'entre eux ne protègent pas suffisamment les mineurs contre certaines dérives.

La Commission tire une nouvelle fois la sonnette d'alarme. Elle estime que les réseaux sociaux sont trop laxistes en matière de protection des mineurs et leur reproche d'omettre de garantir par défaut que leurs données en ligne ne soient accessibles qu'à leurs amis.

Selon une étude menée sur 14 réseaux sociaux en décembre 2010 et janvier 2011, seuls deux d'entre eux proposent des paramètres de confidentialité par défaut qui assurent aux mineurs que leurs profils ne soient accessibles qu'à leurs seuls amis. De plus, ces deux sites protègent les mineurs de contacts étrangers puisque seules les personnes approuvées par les adolescents peuvent entrer en contact avec eux.

Devant ce constat, Neelie KROES, commissaire européenne en charge de la société numérique, se dit déçue et appelle les dirigeants de ces sites à « prendre le ferme engagement à remédier à cette situation ». De plus, elle ajoute « il ne s'agit pas seulement de protéger les mineurs des contacts non sollicités mais aussi de protéger leur réputation en ligne. Les jeunes ne comprennent pas toutes les conséquences que peut avoir la divulgation en ligne de trop de détails sur leur vie privée ».

En France, la CNIL avait pointé du doigt le cyberharcèlement notamment celui des adultes. La Commission européenne rappelle qu'en exposant sur la toile leur vie privée agrémentée de photos, les adolescents s'exposent à des adultes mal attentionnés.

Cependant, l'enquête a permis de montrer que tous les sites, sauf Rate et Zap, font en sorte que le profil des mineurs ne soit pas référencé par les moteurs de recherches alors qu'ils n'étaient que six l'an dernier à avoir mis en place cette fonctionnalité.

Face à l'explosion des réseaux sociaux (**77% des internautes de 13 à 16 ans possèdent un profil** sur un de ces sites) et à la menace que peut représenter une certaine utilisation de ces sites, Bruxelles a décidé de revoir l'accord d'auto-réglementation pour améliorer la sécurité des mineurs conclu en 2009.

Brèves rédigées par Arik BANAYOUN – publiée sur le site "degroupernews" – 22 juin 2011
Source : AFP